

Présentation de la stratégie de la science ouverte de l'université Toulouse III-Paul Sabatier

**Commission de la recherche du conseil académique
du 4 juillet 2024
Délibération 2024/07/CR-051**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment les articles 41 et 42 ;

Vu la délibération 2023/11/CR-046 de la commission de la recherche en date du 14 novembre 2023 fixant la proposition de répartition du budget de la recherche pour l'exercice 2024 ;

Considérant la présentation faite ce jour en séance par la directrice du service commun de documentation de l'UT3 ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent :

- 1. La signature par l'université Toulouse III-Paul Sabatier de la Déclaration de Barcelone ;**
- 2. L'adhésion de l'université Toulouse III-Paul Sabatier à Coara en tant que simple signataire ;**
- 3. La stratégie de l'université Toulouse III-Paul Sabatier pour la science ouverte.**

Toulouse, le 4 juillet 2024


La Présidente,

Odile Rauzy

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0